

Avion, le 5 mai 2026

Rapport moral – Assemblée générale 2026

Comité départemental de judo du Pas-de-Calais

Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents de clubs,

Mesdames, Messieurs les enseignants, dirigeants, bénévoles, élus et partenaires,

Chers amis du judo,

Cette assemblée générale est l'occasion de revenir sur la dynamique de notre Comité, sur les résultats obtenus, mais aussi sur les responsabilités qui sont les nôtres pour continuer à faire progresser le judo dans le Pas-de-Calais.

Une dynamique de licences à consolider

La saison 2024-2025 a été marquée par une progression importante du nombre de licences.

Au 31 août 2025, notre Comité a atteint le cap des 12 000 licenciés, licences scolaires comprises.

Ce résultat est une satisfaction collective. Il témoigne du travail réalisé par nos clubs, nos enseignants, nos dirigeants et l'ensemble des bénévoles qui font vivre le judo au quotidien dans nos territoires.

Je tiens à remercier sincèrement les clubs qui respectent pleinement les engagements pris en adhérant à la FFJUDO.

L'adhésion à notre fédération repose sur un cadre commun, sur des droits, mais aussi sur des devoirs. Le contrat club n'est pas une simple formalité administrative : il traduit une appartenance, une cohérence et un engagement dans toutes les dimensions de notre fonctionnement fédéral.

Cette dynamique positive doit donc nous encourager, mais elle doit aussi nous obliger collectivement.

Le respect du contrat club et la question du sous-licencement

Lors de notre précédente assemblée générale, j'avais attiré votre attention sur les risques liés au sous-licencement et au non-licencement de certains pratiquants.

Ce sujet reste aujourd'hui pleinement d'actualité. La FFJUDO nous demande désormais d'être vigilants et de signaler les situations manifestement contraires aux engagements fédéraux.

Je veux le dire clairement : il ne s'agit pas d'engager une chasse aux sorcières. Il s'agit simplement de remettre de l'ordre, de garantir l'équité entre les clubs et de protéger notre modèle fédéral.

Je comprends parfaitement les clubs qui se sentent lésés lorsqu'ils respectent les règles, prennent les licences nécessaires, participent à la vie fédérale, alors que d'autres structures proposent les mêmes activités sans respecter les mêmes obligations.

Cela concerne l'ensemble de nos disciplines : le judo, l'éveil judo, le Taïso, le jujitsu, le jiu-jitsu brésilien et toutes les pratiques rattachées à notre fédération.

Chacun est libre de choisir sa fédération, son cadre de pratique et son mode d'organisation.

Mais lorsqu'un club choisit d'adhérer à la FFJUDO, de bénéficier de sa visibilité, de sa notoriété, de son code moral, de ses organisations sportives, de ses compétitions et de l'image de ses champions, il doit aussi en respecter les règles.

Le sous-licencierement et le non-licencierement ne peuvent pas être considérés comme de simples écarts administratifs.

Ils créent une rupture d'équité entre les clubs, fragilisent notre fonctionnement collectif et peuvent exposer les structures concernées à des risques importants.

Notre ligne sera donc claire : informer, accompagner, rappeler les règles, mais aussi agir lorsque cela sera nécessaire.

Une Commission « Partenaires » en pleine évolution

Dans un contexte de réduction progressive des aides institutionnelles, notre Comité doit aussi renforcer son autonomie et diversifier ses ressources.

C'est tout le sens du travail engagé autour de la commission partenaires. Cette commission évolue favorablement, se structure davantage et prend une place de plus en plus stratégique dans le développement du Comité.

L'objectif est double : permettre au Comité de consolider ses moyens d'action, mais aussi créer une dynamique utile pour les clubs, les acteurs économiques et les partenaires de notre territoire.

Je laisserai aux responsables de cette commission le soin de vous présenter plus précisément les évolutions en cours, les nouvelles orientations et les perspectives de développement.

Ce travail est important. Il doit nous permettre de mieux valoriser notre image, nos événements, nos compétitions, nos actions éducatives et l'ensemble de ce que représente le judo dans le Pas-de-Calais.

Valoriser l'engagement bénévole

Notre Comité, comme chacun de nos clubs, repose sur l'engagement des bénévoles.

Sans eux, rien ne serait possible. Ils accueillent, organisent, accompagnent, transportent, installent, arbitrent, encadrent, administrent et font vivre nos associations au quotidien.

Il est donc essentiel de mieux reconnaître leur place et leur contribution.

Nous souhaitons avancer sur ce sujet afin d'aider les clubs à mettre davantage en valeur celles et ceux qui s'engagent souvent dans l'ombre, mais qui sont indispensables à notre fonctionnement.

Romain vous présentera les pistes que nous souhaitons mettre en place pour accompagner cette valorisation des bénévoles et renforcer cette culture de la reconnaissance dans nos clubs.

Conseiller Technique Fédéral : continuité et confiance

L'année 2025 a également été marquée par le départ de Rémy Blairy, pour des raisons familiales. Je tiens à le remercier pour le travail accompli au service de notre Comité.

Rémy poursuit désormais son parcours comme Conseiller Technique Fédéral du Comité de Haute-Garonne.

Pour avoir échangé avec les responsables du Comité et de la Ligue Occitanie lors de l'assemblée générale fédérale de Poitiers, les retours sont très positifs, et je m'en réjouis pour lui.

À la suite de son départ, Lucas Téchech a rejoint notre Comité comme Conseiller Technique Fédéral, après l'appel à candidature mené par la Direction Technique Nationale en juillet 2025.

Après plusieurs mois d'exercice accompagné par Romain, je souhaite saluer ici sa disponibilité, sa maîtrise des dossiers et son implication professionnelle dans les différentes missions qui lui sont confiées.

Lucas poursuit le travail engagé avec sérieux et engagement. Son rôle est essentiel pour accompagner les clubs, structurer le développement sportif, soutenir les enseignants et contribuer à la mise en œuvre de nos orientations départementales.

Nous avons besoin d'un lien fort entre le Comité, les clubs, les enseignants et la politique fédérale.

Le Conseiller Technique Fédéral est un acteur central de cette coordination.

L'organisation du calendrier sportif

Je souhaite également revenir sur un sujet qui suscite régulièrement des interrogations : les dates de nos compétitions officielles.

Notre Comité doit composer avec plusieurs contraintes importantes.

La première est le calendrier national et régional. Avant de construire notre propre calendrier départemental, nous devons tenir compte des dates fixées par la fédération et par la ligue.

La deuxième contrainte est celle de la disponibilité des salles. Nous dépendons des clubs qui nous accueillent, des équipements municipaux et des créneaux réellement accessibles.

La troisième concerne la disponibilité des postes de secours, du corps arbitral et de l'ensemble des personnes indispensables au bon déroulement de nos compétitions.

Ces contraintes expliquent pourquoi certaines dates peuvent sembler complexes ou pourquoi nous sommes parfois contraints de nous orienter vers d'autres salles, pas toujours parfaitement adaptées au niveau de la compétition, notamment en cas de défection ou d'indisponibilité.

Je sais que cela peut générer des incompréhensions. Mais je veux rappeler que ces décisions ne sont jamais prises par facilité. Elles résultent d'un équilibre à trouver entre les contraintes nationales, régionales, locales, humaines et matérielles.

Notre objectif reste toujours le même : permettre aux compétitions de se tenir dans les meilleures conditions possibles pour les judokas, les clubs, les arbitres, les commissaires sportifs, les enseignants et les familles.

Conclusion

Cette assemblée générale nous permet de mesurer le chemin parcouru.

Notre Comité progresse. Le nombre de licenciés témoigne de la vitalité de nos clubs. La commission partenaires se structure. La valorisation des bénévoles devient un axe de travail important. Notre organisation technique poursuit son évolution avec l'arrivée de Lucas Téhec. Et notre calendrier sportif continue à être construit avec sérieux, malgré des contraintes nombreuses.

Mais cette dynamique ne pourra se poursuivre que si nous avançons collectivement avec cohérence, responsabilité et respect du cadre fédéral.

Le judo repose sur des valeurs fortes : le respect, la sincérité, le courage, l'honneur, la politesse, le contrôle de soi, l'amitié et la modestie. Ces valeurs ne doivent pas seulement être affichées dans nos dojos. Elles doivent aussi guider notre manière de faire vivre nos clubs, notre Comité et notre fédération.

Je veux donc remercier l'ensemble des clubs, des enseignants, des dirigeants, des bénévoles, des arbitres, des commissaires sportifs, des partenaires et de toutes celles et ceux qui contribuent au développement du judo dans le Pas-de-Calais.

Notre responsabilité est de continuer à faire grandir notre discipline, dans le respect des règles, dans l'équité entre les clubs et dans l'intérêt de tous nos licenciés.

Je vous remercie.

Marc DURIEZ
Président Comité Judo 62

